

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 43 (1972)

Heft: 8

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Augmentation accélérée du salaire réel. — D'après un aperçu officiel de l'évolution des salaires et des traitements, au cours des dix dernières années le revenu réel des ouvriers s'est amélioré de 4 % en moyenne annuelle et le salaire réel des employés de 3,2 %. Au cours de la décennie précédente, ces taux avaient été de 2,5 et 2,2 % respectivement. En 1971, le pouvoir d'achat du salaire moyen des ouvriers et des employés était supérieur de 48 % et de 36 % respectivement à celui de 1961. Entre 1951 et 1961, les ouvriers et les employés avaient vu leur salaire réel augmenter de 28 et de 24 % respectivement.

Comparaison internationale des taux d'exportation. — La Suisse est, par habitant, le quatrième pays exportateur du monde. D'après les indications données par la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, la valeur des exportations suisses par habitant a atteint 3743 francs en 1971. Ce résultat n'a été dépassé que par la Suède (3763 francs), les Pays-Bas (4300 francs) et la Belgique-Luxembourg (4998 francs). Parmi les douze principaux pays industriels, l'ordre d'importance n'a pas varié par rapport à l'année précédente. Il n'en est cependant pas de même pour le taux d'accroissement des exportations. Avec 6,7 %, la croissance des exportations suisses s'est maintenue dans la moyenne de celle des douze principaux pays industriels. En revanche, on enregistre une croissance plus forte : l'Allemagne fédérale (8,6 %), la France (8,8 %), l'Italie (9,1 %), la Grande-Bretagne (9,9 %), les Pays-Bas (11,9 %) et le Japon (18,2 %).

Neuf logements par immeuble. — En 1971, on a construit en Suisse 5836 immeubles comportant 54 285 logements, soit 9 logements en moyenne par immeuble. Cela correspond assez exactement à la moyenne pluriannuelle qui a oscillé entre 8,7 et 9,3 unités au cours des cinq dernières années. Il ne semble pas qu'il y ait une tendance à long terme à construire des bâtiments toujours plus grands.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83

Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73

Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79

Administration du bulletin : place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81

Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51

Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25 - 20 86

Bulletin : 25 - 102 13

Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro : Fr. 1.50